

# Le Café du Projet n°6, le jeudi 10 novembre 2016

## UN CAFÉ, POUR QUOI FAIRE ?

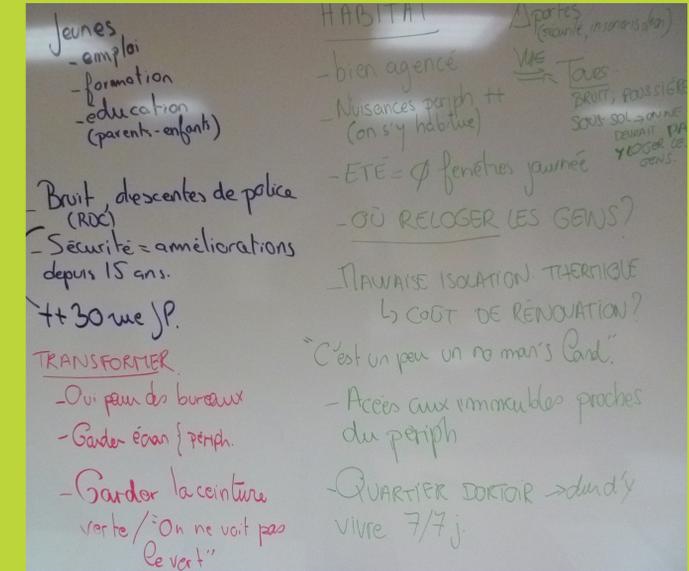
Pour que les habitants aient leur place à la table du projet, la Ville de Paris a souhaité que leurs paroles soient réunies et synthétisées dans un « avis citoyen ». Ce document est rédigé avec les habitants à l'occasion de trois cafés des projets les 10 et 24 novembre et le 8 décembre 2016. Début 2017, il sera diffusé largement dans le quartier et pourra être complété par les habitants. Il sera transmis au premier trimestre 2017 aux élus et services de la Ville, à la RIVP et à l'État et guidera les choix de la collectivité d'ici les deux prochaines années.

## LES PARTICIPANTS :

- 6 habitants du quartier dont un membre du Conseil citoyen, un membre de l'association « Tous ensemble » et deux membres de l'association « Lucarne ».
- Pierre Delotte de la mairie du 20e arrondissement, Gwenaëlle d'Aboville et Margot Lauzeral de l'agence de concertation Ville Ouverte.



## Rédigeons ensemble l'avis citoyen



## Les questionnements de la Ville de Paris sur l'évolution du quartier

**Gwenaëlle d'Aboville.** Fin 2014, le quartier a été sélectionné au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, ce qui signifie que des moyens supplémentaires vont être alloués par l'État pour transformer le quartier et améliorer le cadre de vie des habitants. Depuis cette date, les objectifs que la Ville s'était fixés pour le projet ont évolué au contact des habitants et suite aux échanges avec l'État, acteur et financeur du projet. Lors de la réunion publique du 4 novembre 2016, la Ville a partagé ses interrogations avec les habitants : Comment mieux vivre à côté du périphérique ? Quels logements faut-il réhabiliter et quels logements est-il préférable de démolir ? Comment amener plus de vie et d'animation ? La réflexion est ouverte et la Ville souhaite connaître l'avis des habitants avant de désigner une nouvelle équipe d'architectes et d'urbanistes d'ici mi-2017.

## Le point de vue des participants

### 1. Penser le projet pour les habitants

Certains vivent depuis longtemps dans le quartier, l'apprécient et souhaitent y rester ; d'autres n'ont pas d'attachement particulier à ce lieu et attendent qu'une occasion se présente pour en partir ; d'autres encore vivent dans des conditions de logements difficiles depuis plusieurs années et demandent à être relogés. Qu'ils désirent partir ou rester, les participants s'accordent à dire que **l'action de la Ville dans le quartier doit être pensée pour les habitants qui y vivent aujourd'hui, à commencer par les plus jeunes** : permettre l'accès à la formation et à l'emploi, proposer de l'aide aux parents et créer des lieux de rencontres. Concrètement, ils souhaitent la création d'un café social accueillant des permanences de la CAF ou de la Mission Locale et d'une structure médico-sociale, (un centre de Protection Maternelle Infantile par exemple).

## À vous la parole



« Ça fait 55 ans que je vis ici, j'ai connu la zone et la porte de Bagnolet quand il n'y avait pas encore le métro. Je suis née à Bagnolet, je n'ai pas envie de changer de quartier. »

« Je vis au 28 rue Joseph-Python. Mon logement est bien agencé mais le problème c'est les nuisances du périphérique. »

« On ne devrait pas loger les gens au sous-sol. Tous les soirs j'entends ma voisine marcher en talons comme si j'étais chez elle. »

« Je suis né ici, je connais très bien le quartier et je veux y rester. Le périphérique, on s'y habitue, moi je dors la fenêtre ouverte. »

« Ce qui différencie Python-Duvernois des autres quartiers, c'est qu'ici, ça ne fait pas cité. On traverse facilement le quartier et il y a un beau cadre, des jardins au niveau des balcons. »

### 2. De premiers éléments de réponses aux interrogations de la Ville

#### 1 - Agir sur le cadre de vie

Python-Duvernois manque de lieux agréables pour se retrouver entre amis ou sortir jouer avec ses enfants. **Les squares de la rue Louis Lumière, les terrains de sport et la « prairie » au milieu du quartier lui donnent**

**du charme mais profitent très peu aux habitants**, soit parce qu'ils sont peu accessibles soit parce qu'ils ne sont pas suffisamment entretenus et n'invitent pas à la détente. Ces espaces doivent être préservés et améliorés. Le long du périphérique, une participante propose également de planter des arbres et d'aménager une promenade, sur le modèle de la forêt linéaire de la ZAC Claude Bernard dans le 19e arrondissement : « c'est un très bel endroit ».

#### Et aussi :

Plusieurs participants ont exprimé l'envie de jardiner. Pierre Delotte les invite à faire part de leur projet à la mairie. Ce type d'action dans l'espace public peut voir le jour rapidement s'il est porté par un groupe d'habitants motivés.

#### 2 - Amener plus de vie dans le quartier

La qualité de la desserte et la proximité de nombreux commerces accessibles à pied ou en transports en commun sont cités comme des points positifs, mais les participants regrettent le **manque de diversité à l'intérieur du quartier** : « Ici, c'est un quartier dortoir [un quartier composé majoritairement de logements, avec peu de vie en journée]. En ce sens, ils sont favorables à l'**installation de commerces et d'équipements publics** - un cinéma par exemple - afin d'amener du passage dans le quartier et une vie différente de celle des habitants. « On aimerait se sentir comme dans un petit village »

#### 3 - Agir sur le logement

Réhabiliter ou démolir ? La question posée par la Ville en réunion publique le 4 novembre 2016 suscite à son tour des interrogations :

- Compte tenu de l'état des logements (mauvaise isolation phonique et thermique, tuyauterie en mauvais état etc.), **quel serait le coût d'une véritable rénovation ? Ne vaut-il pas mieux démolir ?**
- Si de nombreux logements sont démolis, **où seront relogés les habitants ?**
- Ceux qui le souhaitent pourront-ils rester dans le quartier ?**

Pour compenser les éventuelles démolitions, **les participants identifient plusieurs parcelles pouvant accueillir de nouveaux logements :**

- La parcelle de l'ancien rectorat (90 - 98 avenue Gambetta) ;
- La caserne des CRS au 77 rue Vitruve ;
- Les hangars de la RATP, au croisement entre la rue Belgrand et la rue de Py.

Une participante souligne la situation particulière de la tour du 28 rue Joseph-Python vis-à-vis du périphérique : « La tour est située en face d'une faille, entre les deux bâtiments qui longent l'avenue Cartellier. Tout le bruit arrive par là ». **Si des démolitions sont envisagées le long du périphérique, il est nécessaire que des bâtiments écrans soient reconstruits** pour protéger les logements du bruit et de la pollution.

Enfin, un participant suggère de **superposer au sein d'un même immeuble logements et activités** afin que les premiers puissent profiter de la vue qu'offrent les tours : « L'intérêt de ce quartier, c'est la vue sur les terrains de sport et sur Paris. Si on fait venir des entreprises, pourquoi ne pas les installer dans les premiers étages des bâtiments et garder du logement en hauteur ? »